

■ **ASTER S.A.**, à Aubonne, exploitation d'un garage (FOSC du 21.02.2000, p. 1185). Statuts modifiés le 2 décembre 2002. Capital-actions porté de CHF 100'000 à CHF 2'000'000 par l'émission de 1'900 actions nominatives de CHF 1'000. Capital-actions entièrement libéré: CHF 2'000'000, divisé en 2'000 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité. L'administrateur Matera Maxime, désormais à Morges, est nommé secrétaire et continue à signer individuellement. Nouveaux administrateurs: Matera Maurice, d'Italie, à Milan (Italie), président, sans signature, et Matera Mario, de Bussy-Chardonney, à Aubonne, avec signature individuelle. Fiduciaire Favre et Lecygne Sàrl n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: Lecygne Conseils Sàrl, à Féchy.

Journal no 11748 du 05.12.2002
(00766592 / CH-550.0.147.540-4)